

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 103 (2005)
Heft: 5

Artikel: Taire le travail pour prouver l'amour
Autor: Dussuel, Annie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Ce mois-ci, pas de recettes magiques, ni de méthode à la Betty Bossi qui fasse rimer enfants, cuisine, carrière avec larçons choyés, plats mijotés, douceur au foyer et épanouissement professionnel... Pas de manuel de la femme complète

préfacé par Monsieur Pascal Couchepin qui sait si bien conseiller aux femmes de faire plus de bébés dans cette Suisse si peu encline à améliorer sa politique familiale. Bien au contraire, le journal vous offre une série d'articles qui ouvrent une réflexion large sur ce thème épineux. La parole est donnée à des spécialistes de l'étude du genre. On y découvre le monde mystérieux des plafonds et des escalators de verre, comme dans des contes au goût un peu amer. Suspense...

La sage-femme dont le travail s'exerce au sein des familles, se trouve au centre de cette thématique en tant que professionnelle de la santé et en tant que femme. Elle rencontre les femmes, les couples lors des cours de préparation à la naissance. C'est elle qui va aborder aussi les problèmes de rôles dans la nouvelle famille. Elle visite des femmes qui se posent des questions cruciales sur la poursuite ou non d'une activité professionnelle, d'autres victimes de mobbing ou souffrant de burn-out. Elle devient alors une interlocutrice de premier ordre. Elle se doit d'approfondir ses connaissances sur ces questions. Il en va de la qualité de ses prestations pour ses clientes, pour la société.

Annie Dussuet a étudié tout spécialement les professions dites féminines. Sans citer notre profession de sage-femme spécifiquement, elle nous renvoie à une introspection et à une remise en question de notre pratique en tant que professionnelle et en tant que femme dans notre sphère privée. Nous pouvons parfois nous trouver prises au piège du cercle du don, du travail par amour et compassion.

Beat Kappeler nous rappelle que nous devons aussi prendre position, avoir des revendications (temps partiels, Job-Sharing, etc.) pour que les choses changent dans ce domaine. Et pour que ce qui relève de l'utopie fasse place à des solutions plus humaines et réalisables dans la société. Du pain sur la planche donc... Bonne lecture, joyeuses découvertes.

Et surtout restons optimistes.

C. Allegro

Christiane Allegro

Amour et travail

Taïre le travail pour

Prendre soin des autres: les femmes en ont l'habitude, au foyer comme au «boulot». Elles ont même de la peine à désigner comme «travail» les activités qu'elles effectuent chez elles, gratuitement, pour leurs proches. Nettoyer, cuisiner, lessiver, s'occuper de ses enfants, est-ce du travail ou du loisir? Une corvée ou un plaisir? Pourquoi les femmes préfèrent-elles taïre cette activité alors que les hommes aiment tant en parler quand, par hasard, ils s'y mettent?

NOMMER son travail – qu'il soit professionnel ou domestique – n'est pas si facile pour les femmes... Je l'ai compris lors d'une enquête de terrain sur le travail domestique. «Est-ce du travail ou du loisir?» Le doute s'insinuait constamment dans l'esprit des femmes que j'interviewais alors. Elles hésitaient à nommer comme «travail» des tâches effectuées au sein du cercle familial, gratuitement, pour ceux et celles qu'elles aimaient. Cette incertitude était d'autant plus étonnante, qu'elle ne s'appliquait pas seulement à des activités comme le tricot, ou la couture, mais aussi à des tâches d'entretien, de nettoyage ou de cuisine, dont les mêmes femmes signalaient par ailleurs qu'elles les trouvaient pénibles et contraignantes.

La répugnance à nommer le travail accompli m'est apparue encore plus sensible quand il s'agissait de s'occuper plus ou moins directement des enfants: baigner un bébé, le langer, lui préparer ses repas, lui laver ses vêtements. Ainsi, plus la personne est proche et démunie – «sans défense» en quelque sorte – plus l'amour pour elle paraît nécessaire – obligatoire – et plus il semble difficile de nommer la tâche comme «travail».

Un travail qui ne (se) compte pas

Pourtant, effectuée dans un autre contexte, dans d'autres liens, la même tâche, révélant une pénibilité évidente, pourrait éventuellement provoquer le dégoût et ferait tout de même l'objet d'une parole. Mais, effectuées dans des

liens d'amour – «par amour» – ces tâches ne peuvent être nommées sous peine de briser ces liens. Comme si ce travail invisible n'existait pas vraiment. Ce qui n'est pas sans conséquence: le travail domestique exercé par les femmes n'est pas vraiment comptabilisé. Et elles sont les premières à l'oublier. Cet «oubli» fait apparaître ce travail domestique comme «rentable» et renforce ainsi l'obligation de l'effectuer. Pourquoi en est-il ainsi?

Désigner comme «travail» certaines tâches familiales reviendrait à les «dénaturer», à en trahir le sens. Par de nombreux aspects, le travail domestique des femmes est en effet le support d'activités gratifiantes pour les autres membres du groupe familial. La cuisine, par exemple, permet de recevoir (au sein de la famille, auprès des amis, dans le voisinage) et d'entretenir cette sociabilité. Elle autorise à rentrer dans des réseaux de dons et de contre-dons dont la caractéristique est, justement, l'apparente gratuité. Dès lors, faire surgir dans ce cadre la tâche culinaire comme labeur, en révéler la pénibilité éventuelle et le caractère contraignant aboutirait à détruire ces

liens fragiles, patiemment tissés autour de la symbolique non marchande.

Au sein du groupe domestique, ce qui semble important, c'est le lien, c'est la relation patiemment instaurée et entretenue dans la durée. Or, le lien se noue grâce à la logique du don, que Marcel Mauss décrivait en trois temps: l'obligation de donner, celles de recevoir et de rendre qui permettent la continuité du lien. Elles supposent qu'existe entre partenaires



Annie Dussuet: sociologue, maître de conférences à l'Université de Nantes (France), elle a mené plusieurs recherches de terrain sur le travail domestique et sur les professions dites «féminines» (en particulier les services et les soins aux personnes: infirmières, aides ménagères, assistantes maternelles, etc.). Elle est l'auteure de: «Logiques domestiques» (L'Harmattan, 1997) et de «Travaux de femmes – enquêtes sur les services à domicile» (L'Harmattan, à paraître en 2005).

prouver l'amour

une relation de dette qui les lie. A l'opposé, l'échange marchand suppose l'équivalence des prestations et permet, grâce à cela, de solder la relation en «libérant» chacun des co-échangistes, les rendant à leur individualité. Le don, lui, enchaîne les partenaires dans un réseau d'obligations jamais éteintes, jamais abouties, mais qui autorisent le lien à perdurer. Les règles de l'échange marchand ne s'appliquent donc pas à l'intérieur du foyer: l'équivalence entre les prestations de chacun n'y est pas requise.

Les femmes, en fournissant sans compter leurs «services» domestiques, établissent un lien qui trouvera sa contrepartie dans l'ordre affectif essentiellement. Elles enserrant ainsi mari et enfants dans un réseau d'obligations de recevoir et de rendre qui, jamais explicité, ne peut jamais être dénoué. A moins qu'elles n'envisagent de provoquer une rupture, de «mettre fin à l'amour»...

Ainsi, le lien familial repose sur ce rapport non marchand. Il est constitué par lui. Il ne «tient» que dans la mesure où il n'y est pas tenu de comptabilité de ce qui est échangé, ni dans l'ordre affectif, ni dans l'ordre matériel. Voilà pourquoi les femmes ne peuvent que taire leur travail. Par ailleurs, cette logique du don déborde le cadre familial pour s'appliquer à des situations de travail salarié «typiquement féminin».

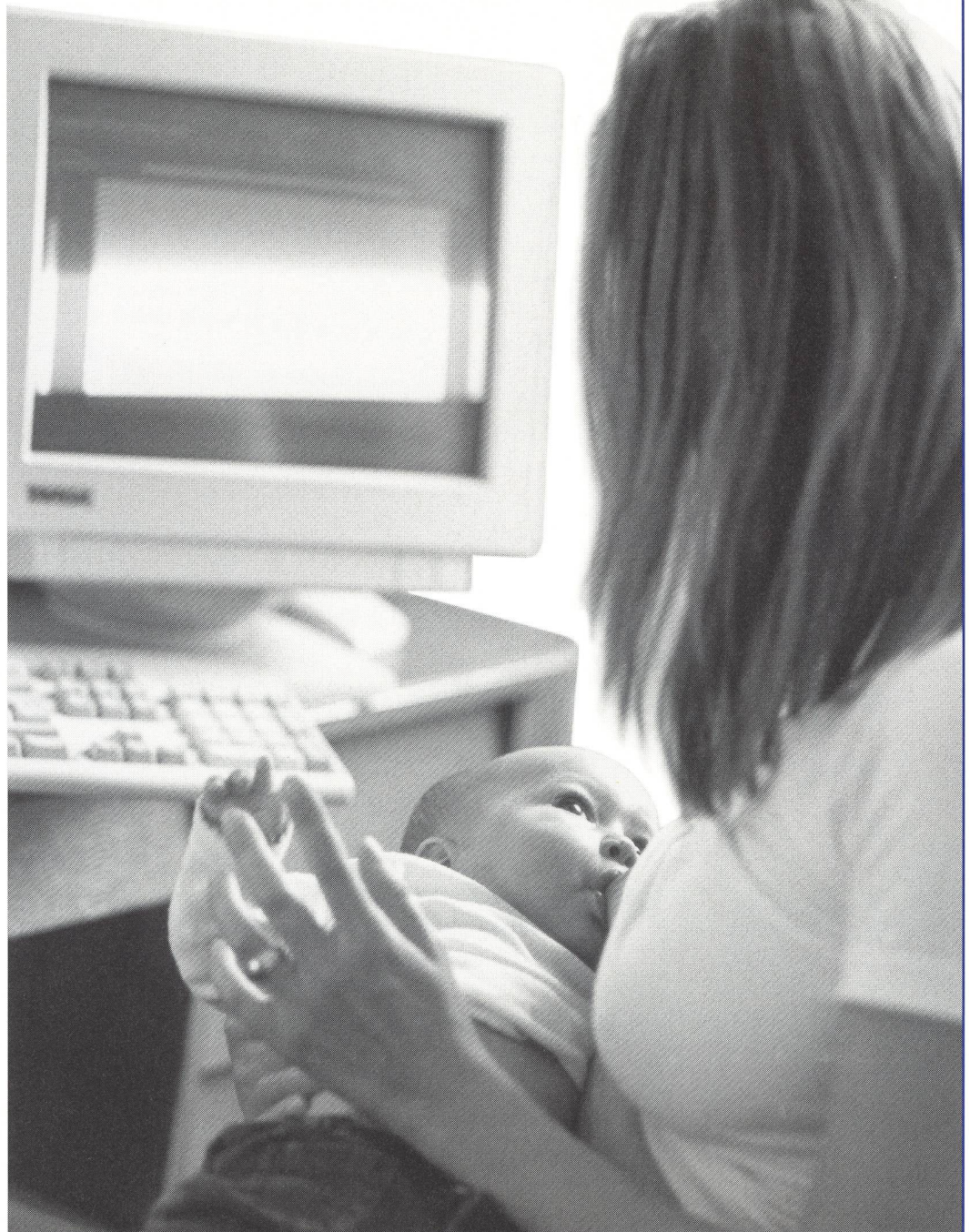
«Tisser» du lien social

Le discours sur l'amour ne se borne pas à la sphère familiale, il déborde sur les lieux publics d'exercice du travail pour les femmes. Elles ne sont pas seulement assistantes sociales, mais infirmières, secrétaires, institutrices, assistantes maternelles ou aides ménagères.

Beaucoup de femmes exercent le plus souvent leurs activités dans des secteurs «féminisés» et sont alors affectées au «tissage» du lien social. Elles se mettent au service des personnes qui exigent l'attention d'autrui (le fameux «care» en anglais). Leur travail suppose au minimum l'amour sous sa forme compatissante et exige la mise en œuvre de qualités «féminines» telles que l'attention, la

sollicitude, la disponibilité, l'anticipation des besoins de l'autre.

Pour les aides ménagères qui effectuent des «emplois familiaux» et qui, par conséquent, pénètrent dans le cadre privé de l'habitation, il est difficile de se distancier de la logique du don. Elles nouent des relations «privées», mais le font dans le cadre d'une relation



En Suisse, dans les ménages qui comptent au moins un enfant de moins de 7 ans, les mères accomplissent en moyenne 59 heures de tâches domestiques et familiales. Les pères n'ont fait que 27... Ce qu'ils aiment le plus: jouer avec les enfants et aider aux devoirs scolaires.

Photo: Ursula Markus

Partage des tâches

Et maintenant, faites vos comptes!

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes a lancé **FAIRPLAY-AT-HOME.CH** et vous invite à prendre le temps de compter vos heures de ménage dans le détail.

La semaine passée, combien d'heures avez-vous passées

• **Dans votre activité professionnelle, trajets compris:** heures

• **En formation continue professionnelle:** heures

• **À préparer les repas**

C'est-à-dire: Les petits déjeuners
Les déjeuners (midi)
Les dîners (soir)
Les collations
Pour les invités
Total: heures

• **Au ménage:**

C'est-à-dire: Nettoyer, faire de l'ordre, passer l'aspirateur
Faire la lessive, repasser
Faire la vaisselle, ranger, mettre la table
Sortir les poubelles, éliminer le verre, etc.
Bricoler, coudre, tricoter
Prendre soin des plantes, du jardin
Total: heures

• **A faire des courses:**

C'est-à-dire: Achats de tous les jours
Achats particuliers
Contacts avec offices ou autorités
Total: heures

• **Aux tâches administratives:**

C'est-à-dire: Paiements
Assurances
Caisse maladie
Budget familial
Total: heures

• **Avec les enfants:**

C'est-à-dire: Réveiller et habiller
Langer
Préparer les repas
Jouer
Se promener
Faire la lessive
Allaiter ou nourrir
Mettre au lit
Accompagner chez le pédiatre
Total: heures

• **Temps libre ou activités régulières auxquelles vous ne pouvez renoncer:** heures

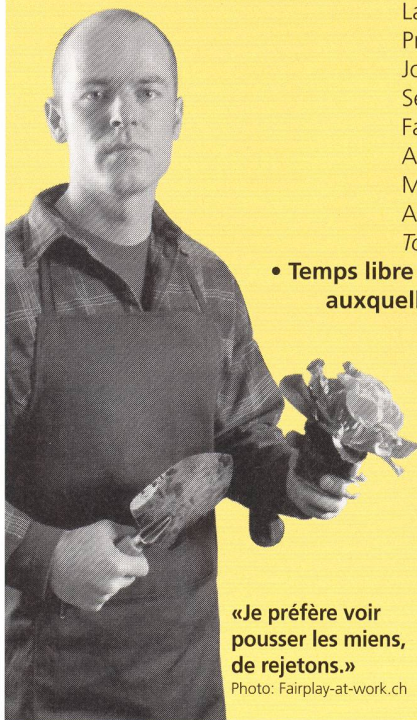
Sous-évaluer vos heures ne vous rendra pas service!

Formulez clairement et distinctement vos souhaits. Invitez votre partenaire à faire de même et prenez le temps d'en discuter. Un dossier complet peut être commandé ou téléchargé depuis le site www.fairplay-at-home.ch

Voyez grand. Commencez par le plus facile. Fixez des priorités. Mais, pour amorcer un réel changement, ne planifiez pas pour l'éternité!

«Je préfère voir pousser les miens, de rejetons.»

Photo: Fairplay-at-work.ch



salariale. Dès lors, faire quelques heures supplémentaires, est-ce du «don» (ordre affectif) ou du «travail» sans contrepartie (ordre marchand)? Et comment refuser, ou limiter, toutes ces tâches qui procurent tant de satisfaction et de confort à des personnes qui nous sont sympathiques?

Les aides ménagères insistent sur leur rôle social auprès des personnes dépendantes (parce que âgées, malades ou débordées): elles les épaulent et leur permettent une certaine autonomie. Elles apprécient que la valeur de lien de leur activité soit reconnue, que leurs clients les considèrent comme «faisant partie de la famille», qu'ils les accueillent en engageant la discussion avec elles, en leur offrant un café, en s'inquiétant de leurs enfants, sortant ainsi d'une relation purement marchande. Elles-mêmes sont prêtes à «faire un petit plus» qui montre qu'elles s'investissent dans leur travail.

Travail d'amour, amour du travail

C'est le revers de la médaille: prises dans le cercle du don, certaines aides ménagères en arrivent à ne plus pouvoir limiter leur investissement. Comment refuser un service supplémentaire à celle qui n'est plus une simple cliente, mais la jeune maman débordée qu'elles ont été elles-mêmes il n'y a pas si longtemps? Malgré leur statut salarié, elles se résignent à faire ce travail d'amour qui, curieusement, se masque sous un «amour du travail». A propos du travail domestique ou de leur travail professionnel d'aide ménagère, beaucoup de femmes que j'ai interviewées évoquaient le plaisir qu'elles y prennent, un plaisir qui fait disparaître le travail comme labeur ou comme effort.

Pour sortir de ce cercle du don, il faudrait que, lorsque les femmes se trouvent à l'extérieur de leur propre cercle familial, elles puissent trouver à leur activité une autre forme de reconnaissance, que j'appellerai «professionnelle» et qui se mesure, aussi, en termes de «rémunération monétaire». Pour sortir de ce cercle du don, il faudrait que, lorsque les femmes se trouvent à l'extérieur de leur propre cercle familial, elles puissent trouver à leur activité une autre forme de reconnaissance, que j'appellerai «professionnelle» et qui se mesure, aussi, en termes de «rémunération monétaire». Ce qui est difficile quand elles effectuent, sur un mode salarié, des tâches fort semblables à celles qu'elles assument aussi pour leurs

Enfants et carrière

Pères au foyer: une solution?

L'éducation des enfants démarre, dit-on, avec le cours de préparation à l'accouchement. Beat Kappeler recommande aux femmes de ne s'engager dans l'aventure d'une première conception que si leur partenaire a obtenu un temps partiel (70 à 80%). Aux employeurs, il signale que la liberté accordée aux jeunes pères les fidélise fortement.

Pour la première fois dans l'histoire, les jeunes femmes sont aussi bien formées que les jeunes hommes. Mais, voilà les rôles traditionnels (mères dispensatrices de soins au sens large, pères pourvoyeurs d'argent) subsistent. Aujourd'hui, avoir des enfants conduit les femmes à un dilemme: ou bien elles assument deux charges (la fameuse «double journée»); ou bien elles renoncent à une vraie carrière professionnelle.

Certaines préfèrent la carrière: la natalité qui se situe aujourd'hui en Suisse à 1,4 enfants par femme

était dans les années 1960 de 2,6 enfants par femme. Pour enrayer la dénatalité – et sauver ainsi l'AVS, ce qui irrite une partie du public présent ce soir-là à Genève – Beat Kappeler préconise que les jeunes pères prennent en charge une partie des devoirs – et des plaisirs – liés aux tout-petits, du moins tant que les soins qu'ils réclament sont intensifs.

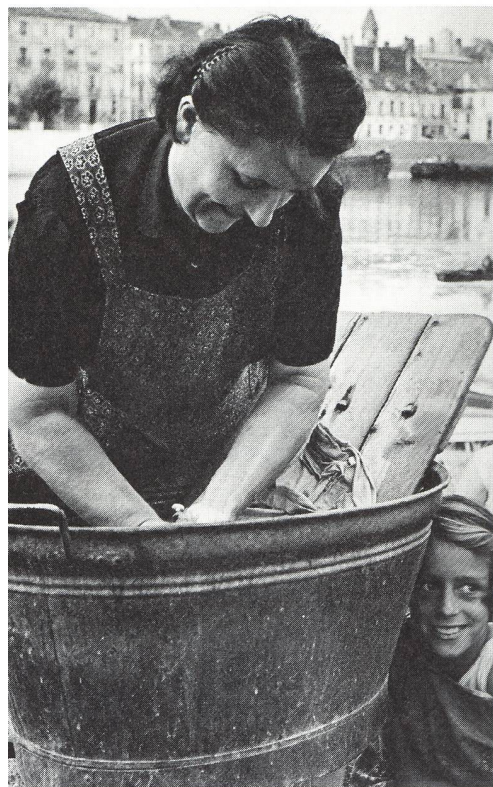
Quelle utopie!

Quelques féministes rappellent qu'une carrière professionnelle est

proches. A moins qu'un «tiers» à la relation n'apparaisse: l'employeur par exemple qui va négocier la définition du service avec le bénéficiaire au lieu de le laisser imposer ses conditions; ou bien le collectif des salariées elles-mêmes quand elles ont la possibilité de se réunir et de définir des règles «professionnelles» à l'exercice de leur activité.

A l'intérieur de leur propre cercle familial, tout n'est toutefois pas désespéré pour les femmes. Après tout, le don n'est pas mauvais en soi... Ce qui est gênant, c'est qu'il revient à «naturaliser» ce que font les femmes et à rendre leur travail «invisible». Sans doute faut-il passer par des phases ou des moments où l'on compte, où l'on montre ce qui est habituellement caché, où l'on nomme le travail et les sentiments qu'il suscite. Et pourquoi ne pas dissocier deux messages habituellement mêlés? Plus précisément, pourquoi ne pas dire que l'on aime et, en même temps, ajouter que l'on ne veut pas faire ceci ou cela, en tout cas pas tout le temps ou de manière systématique, parce que cela «coûte» trop? ▶

Ce texte peut être complété par un autre, également signé par Annie Dussuet, publié en juin 2005 dans les «Nouvelles Questions Féministes», sous le titre «Dire l'amour, taire le travail. Sous l'amour, le travail?».



Jour de lessive en 1956. Pourquoi les femmes accomplissent-elles tout le travail répétitif, routinier, rébarbatif? «Il faut bien le faire», avouent-elles. Les hommes, eux, vivent le travail domestique sous le mode du choix ou de l'exceptionnel.
Photo: Janine Niepce

Photo: Artemis



Même si elles le nient parfois, les femmes donnent sans compter. Elles ensèrent ainsi mari et enfants dans un réseau de liens affectifs, qui ne doit pas être explicité pour ne pas «être dénoué». Les hommes aiment mettre en route, dépanner, réparer.